



Annuler un jugement de garde pour cause de remise en couple

Par **laxseute**, le **12/03/2008** à **11:44**

Bonjour, je m'appelle alex et je suis maman de 2 petits garçons de 2ans et 3ans 1/2. je suis séparée du père de mes enfants depuis quasiment un an. j'habite à lyon et leur papa en bretagne! il a la garde de nos enfants depuis le 11/08/07 et je n'ai le droit de voir mes enfants que pendant les vacances scolaires et un samedi à chaque fin de mois. C'est intolérable!! Nous avons le projet de donner une nouvelle chance à notre couple et notre famille mais j'aimerais savoir comment annuler le jugement (dans la mesure du possible) afin de réunifier ma famille devant la loi.

Vers qui dois-je me tourner pour que de nouveau je puisse bénéficier de la totalité de mes droits? Je vous remercie de l'aide que vous pourrez m'apporter.

alex